

 <p>Conseil scolaire Centre-Nord</p> <p>301, 8627, 91^e Rue Edmonton (Alberta) T6C 3N1 téléphone : (780) 468-6440 télécopieur : (780) 440-1631</p>	Référence :C-3030 PA	Page 1 de 1
	Catégorie : GESTION DES ÉCOLES	
	Objet : CAMPAGNES ÉLECTORALES	
	Référence(s) juridique(s) :	
	Autre(s) référence(s) :	
	Date d'émission : 18 mars 1996	
	Révision(s) :	

PROCÉDURES

1. La direction de l'école est responsable de s'assurer que le personnel de l'école connaît la présente politique et la respecte.
2. La direction de l'école rapporte à la direction générale toute infraction à cette politique.
3. Toute décision prise par la direction générale en rapport avec des circonstances politiques extraordinaires, doit être rapportée au Conseil scolaire le plus rapidement possible.